



AIDE A LA MOBILITE PROFESSIONNELLE (AMP)

Il existe différents types d'aides financières pour effectuer un stage à l'étranger.

I. La bourse ERASMUS +

La bourse Erasmus + est attribuée pour les stages dans les pays membres de l'Union Européenne ainsi que l'Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, ~~ancienne République Yougoslave de~~ Macédoine **du Nord**.

Le Luxembourg et la Belgique sont exclus des pays de destination possibles.

Le montant mensuel est d'environ **370 € (montant exact à confirmer)**. Le premier versement de 70 % en mai est possible si le dossier est complet avant les vacances de Pâques. Les 30% restant seront versés en début de 2^{ème} année lorsque tous les dossiers finaux seront complets (attestation de présence de l'entreprise, bilan Erasmus en ligne...).

Les critères d'attribution des bourses sont :

- Les résultats scolaires
- L'implication dans la recherche de stage
- L'obtention du stage
- L'assiduité

➤ **Pour les étudiants concernés par cette bourse, une réunion de préparation du dossier Erasmus sera fixée fin mars - début avril en dehors des cours : consignes, documents nécessaires... (voir avec DDFPT)**

II. L'aide à la mobilité internationale des étudiants (région Grand Est)

Tous les étudiants peuvent bénéficier de l'aide à la mobilité internationale des étudiants par la région Grand Est.

Montant : 200 € (stage) + 200 € (boursiers) + 100 € (pays frontaliers de la Région Grand Est Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse) = 500 € maximum

🖨 Connectez-vous sur le site internet : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-a-mobilite-internationale-etudiants>



Puis déposez votre demande de bourse.

Les démarches sont nombreuses : anticipez. Tout dossier incomplet sera rejeté.

Ces démarches sont de votre responsabilité.

- ANNEXE 1 - BOURSE MOBILITE GRAND-EST

III. Pour l'Allemagne : la bourse de l'OFAJ

L'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) concerne les stages en Allemagne.

La bourse étant versée aux jeunes qui, sans le soutien de l'OFAJ, ne pourraient effectuer une mobilité, la déclaration « Jeune avec moins d'opportunité » est une condition d'éligibilité.

Montant : 300 € maximum par mois

🖨 Connectez-vous sur le site internet : <https://www.ofaj.org/programmes-formations/bourse-pour-stage-pratique-pour-etudiants.html>

Puis préparez votre dossier de demande de bourse.

Les démarches sont nombreuses : anticipez. Tout dossier incomplet sera rejeté.

Ces démarches sont de votre responsabilité.

- ANNEXE 2 - DEMANDE BOURSE OFAJ
- ANNEXE 3 - AIDE RECHERCHE STAGE – LOGEMENT
- ANNEXE 4 - VIVRE EN ALLEMAGNE

IV. L'aide financière du lycée

Une aide du lycée est attribuée dans la limite de 300 € (cf modalités des frais liés à l'organisation et au suivi des périodes de Stage en Entreprise à l'étranger pour les étudiants BTS votées au CA du 11 mars 2021).

V. Les autres aides possibles

Chacun a intérêt à se renseigner auprès de la mairie de son lieu de résidence (ex : pour la mairie de Sedan, se renseigner auprès du Centre Communale d'Action Sociale).

Renseignez-vous également auprès du comité d'entreprise de vos parents. En effet, certains comités accordent des bourses aux enfants de leurs salariés ou citoyens.



Pour les étudiants originaires d'autres départements, renseignez-vous auprès de votre conseil départemental.

Ces démarches sont de votre responsabilité.

CONSEILS :

- La liste des aides financières n'est pas exhaustive. Renseignez-vous également de votre côté des aides possibles.
- **Le lycée ne s'occupe que des bourses Erasmus.** Si vous souhaitez bénéficier d'une autre bourse, **vous devez réaliser les démarches de votre côté.** Attention, à la lourdeur des documents demandés et aux signatures nécessaires (signature du Proviseur...). Attention aux dates d'envoi (ex : OFAJ date limite d'inscription 1 mois avant le début du stage).
- Lors de votre stage, conservez tous vos justificatifs (billets d'avion, cartes d'embarquement, billets de transport en commun sur place, quittances de logement...). Ils vous seront indispensables pour bénéficier d'aides financières (ex : celle du lycée).
- En fin de stage, n'oubliez pas de demander suffisamment tôt à votre tuteur une ou plusieurs attestations de stage. Elles seront nécessaires pour toutes vos aides.
- Optimisez vos dépenses dès maintenant : recherchez un logement à un tarif bas (colocation, résidence universitaire...), réservez votre billet d'avion au plus vite, voyagez avec les bus eurolines, covoiturez...